Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien

Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien

Band: 7 (2009)

Rubrik: Fondation ou Fonds Victor Tissot?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fondation ou Fonds Victor Tissot?

Dans l'histoire du musée, il est question tantôt de «Fondation» tantôt de «Fonds» Victor Tissot. De même, il y a diverses manières de désigner la commission du musée et de la bibliothèque. Ce petit rappel historique permettra au lecteur d'y voir plus clair.

En 1917 fut adopté le règlement de la Fondation Victor Tissot. Celui de 1975 conserva le même intitulé. En 1996, une étude de la nature juridique de l'institution arriva à la conclusion que les conditions d'une fondation de droit privé ou de droit public n'étaient pas remplies et qu'il s'agissait d'un fonds communal. Le règlement du 13 décembre 2004 adopta en conséquence le titre de Fonds Victor Tissot.

La commission chargée de la gestion de l'institution fut appelée successivement Commission du Musée et de la Bibliothèque, Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique, Commission administrative du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique. Le règlement de 2004 revint à la formule Commission du Musée et de la Bibliothèque.

Abréviations

- **AEF** ► Archives de l'Etat de Fribourg
- BCUF ▶ Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg
- **AVB** Archives de la Ville de Bulle
- MGB ► Musée gruérien Bulle
- **BBUL** ▶ Bibliothèque de Bulle
- **CMB** ► Commission du Musée et de la Bibliothèque
- **AVT** ▶ Archives Victor Tissot
- AJR ► Archives Joseph Reichlen
- **CC** ▶ Conseil communal
- PV ▶ Procès-verbal
- RA ▶ Rapport annuel
- **Presse** Coupures de presse
 - **Corr.** Correspondance
 - **NEF** Nouvelles Etrennes fribourgeoises
 - **AF** ▶ Annales fribourgeoises
- AMG ► Société des Amis du Musée gruérien